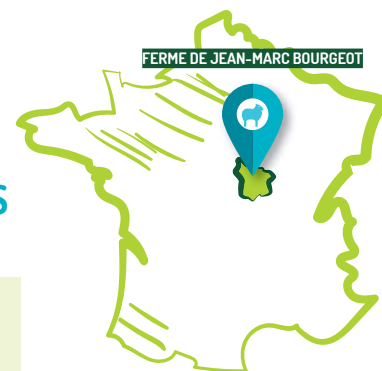


AJUSTER SES PRATIQUES POUR PÉRENNISER LA RESSOURCE PÂTURÉE EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DES VÉGÉTATIONS



Objet de ce retour d'expérience

JEAN-MARC NOUS EXPLIQUE LES LEVIERS QU'IL A ACTIONNÉS POUR LIMITER L'AFFOURAGEMENT ESTIVAL ET CONSERVER UNE BONNE CAPACITÉ DE REPOUSSE SUR SES PARCELLES À L'AUTOMNE.



JEAN-MARC BOURGEOT

- Département : Nièvre
- Commune : Lormes
- Installation : 1UTH
- Surfaces : 160 ha de SAU dont 60 ha de céréales, 30 ha fauchés
- Animaux : 80 vaches allaitantes charolaises, femelles gardées (engraissement et renouvellement)
- Production : broutards maigres de 9/10 mois, 20 génisses engraisées de 3 ans, 20 réformes engraisées
- Commercialisation : Marchands ou coopérative

Jean-Marc met en avant quatre priorités dans son travail, il cherche à bien nourrir son troupeau, en travaillant au maximum avec ce que la ferme est en capacité de produire « naturellement », en dépendant peu des achats extérieurs et en subissant au minimum les aléas.

Objectif de l'expérience

Jean-Marc cherche à optimiser son pâturage en s'appuyant sur le fonctionnement des végétations pour trouver de la ressource au pâturage du printemps à l'automne pour un lot de 30 vaches suitées et pour pérenniser sa ressource fourragère au long terme.

Contexte de l'expérience

Sur sa ferme, Jean-Marc élève des vaches de race Charolaise pour la production de veaux et de génisses engraisées. La vente des veaux se fait directement après sevrage sans les alourdir afin de limiter le coût lié à une complémentation. Dans son organisation, Jean-Marc cherche à couvrir des besoins élevés pendant la saison de pâturage c'est-à-dire de mars à décembre. Pour ce faire, Jean-Marc a programmé son calendrier zootechnique avec : des vélages en bâtiment, en hiver avec un pic en février ; la mise au taureau en avril-mai lors de la pleine pousse de l'herbe ; le sevrage et la vente de broutards maigres à 9 / 10 mois au milieu de l'automne.

UN SYSTÈME BASÉ SUR LA POUSSE DE L'HERBE

Jean-Marc cherche une pousse de l'herbe homogène sur ses parcelles et souhaite la valoriser par le pâturage au stade vert et jeune. De mars à décembre, Jean-Marc fait tourner ses lots d'animaux au sein d'îlots de parcelles dont il ajuste la taille en fonction de la pousse de l'herbe. Ainsi, au printemps il sépare les plus grandes parcelles en deux à trois parcs. En été, lors du ralentissement de la pousse de l'herbe, Jean-Marc ajoute les parcelles déjà fauchées dans le circuit de pâturage. Au fil de la saison de pâturage, le temps de retour est géré en fonction de la pousse de l'herbe. Il se fixe comme critère de sortie la finition complète du parc avant de passer au suivant afin de favoriser une pousse homogène de l'herbe. Puis, quand l'herbe vient à manquer, un affouragement en paille est apporté.

Déclencheur de l'expérience

UNE VÉGÉTATION QUI S'ÉPUISE ET DES PÉRIODES D'AFFOURAGEMENT QUI S'ALLONGENT : DE PLUS EN PLUS TÔT EN ÉTÉ ET QUI DUR EN AUTOMNE

Jean-Marc a pris conscience que les pratiques de pâturage actuelles combinées aux sécheresses estivales successives (2018 à 2020) ont compromis la disponibilité alimentaire au pâturage et compromettent la production de foin.

Sur les parcelles de fauche, le déprimage systématique au début de printemps, suivi d'une fauche en milieu de printemps, d'un pâturage quelques jours l'été et d'un pâturage continu en hiver a affaibli la mise en réserve des végétations. Ces pratiques couplées aux conditions climatiques ont engendré un démarrage tardif, une croissance ralentie de la végétation au début du printemps et une repousse quasi-inexistante après la fauche. Jean-Marc a observé une diminution de la quantité de foin récolté au printemps créant une insécurité sur le stock hivernal disponible. De plus, cela compromet l'intégration des parcelles de fauche dans le circuit de pâturage pendant l'été contraignant Jean-Marc à avancer la période d'affouragement en été.

Sur le reste des parcelles, le chargement instantané fort en période estivale sur des végétations déjà affaiblies par la sécheresse a accentué la dégradation du couvert et a entraîné la création de zone de sol nu « *Quand on les laisse sur de petits paddocks, elles finissent par abîmer.* » De plus, l'accélération du rythme de changement de parc, liée au ralentissement de la pousse de l'herbe, a raccourci le temps de retour entre chaque passage et l'entrée se faisait sur des végétations en cours de croissance, pénalisant la mise en réserve. A l'automne, une repousse très lente et hétérogène des parcelles (présence de sol nu sur certaines) lors des premières pluies contraignait Jean-Marc à allonger la période d'affouragement.

De plus, en 2020, le manque de ressource s'est ressenti sur l'état des broutards.

Caractérisation de la végétation

L'expérience est menée sur un îlot de 35 ha découpé en 4 parcelles caractérisées par des profils de végétations variés

! **La Grande pâture** (12,5 ha) est traversée dans la longueur par un cours d'eau. Elle est composée de trois milieux : une partie assez fraîche composée principalement de Houlque laineuse, ainsi que de Jonc acutiflore et diffus ; un replat fertile dominé par le ray-grass et le trèfle et un petit coteau où la végétation est moins productive et les feuilles plus fines.

! **Le pré de fauche** (9,5 ha) se caractérise par un sol peu profond et une végétation composée principalement de graminées à feuilles moyennes à fines, de dicotylédones, et de légumineuses de terrain séchant comme le lotier corniculé.

! **La prairie para-tourbeuse** (8ha) traversée par un cours d'eau est caractérisée par une végétation typique de zone humide c'est-à-dire, rapide au démarrage, lente à la croissance et avec une bonne capacité de report sur pied (carex, joncs...). La végétation Le cortège graminéen y démarre plus tardivement au printemps et reste vert pendant l'été.

! **Le pré des Couées** (5 ha) est caractérisé par des graminées feuilles larges, rapide à la croissance avec une bonne capacité de repousses après la fauche si les conditions climatiques le permettent.



Cartographie de l'îlot de parcelles

Pratiques mises en place en 2022

» RÉORGANISER LE PÂTURAGE D'HIVER ET DE PRINTEMPS POUR PRÉSERVER LA MISE EN RÉSERVE DES VÉGÉTATIONS

Sur les deux parcelles dédiées à la fauche, Jean-Marc a modifié ses pratiques en hiver et en début de printemps afin de ne pas pénaliser la création du stock printanier. Ainsi, sur le pré de fauche, Jean-Marc a décidé de ne pas faire pâturer en hiver son lot de laitennes habituellement affouragées sur cette parcelle portante afin de limiter les dégâts dus au piétinement et un pâturage en tout début de printemps. Sur le pré des Couées, le déprimage est abandonné et aucun pâturage n'est mis en place avant la fauche.

Sur les deux autres parcelles, Jean-Marc est plus attentif au démarrage de la pousse et à la repousse de l'herbe après consommation sur ses différentes parcelles. Il se fixe des critères d'entrée et de sortie de

parcs afin de favoriser la mise en réserve de la végétation déjà affaibli par les pratiques des années précédentes. Ainsi, sur la Grande pâture, Jean-Marc a pris la décision de sortir ses animaux du bâtiment environ deux semaines plus tard que l'année précédente. Il observe la pousse de la végétation pour organiser et ajuster le nombre de parcs au sein de la parcelle. Il cherche une consommation complète des parcelles et un temps de séjour court afin que les animaux ne re-consomment pas les jeunes repousses. Ainsi, en plein printemps, il décide de réduire la taille des parcs alors qu'en fin de printemps, au ralentissement de la pousse, il offre des surfaces plus grandes au cheptel.

» AFFOURAGER SUR UNE PARCELLE DÉDIÉE L'ÉTÉ POUR NE PAS PÉNALISER LA REPOUSSE AUTOMNALE

Au début de l'été, Jean-Marc fait consommer les repousses de fin de printemps sur la Grande pâture et la prairie para-tourbeuse. La végétation est moins abondante et il aménage des parcs de plus grande superficie (seulement 2 parcs dans la Grande Pâturage et un seul pour la prairie humide) pour améliorer les conditions de vie des animaux qui ont alors accès à une plus grande diversité d'espace leur permettant de trouver des lieux qui leur conviennent en fonction des conditions météo.

La sortie de la prairie paratourbeuse s'effectue lorsque Jean Marc considère qu'il n'y a plus assez de ressource disponible en quantité pour ces animaux à fort besoin. L'objectif ici est que les animaux ne

consomment pas trop ras le couvert herbacé, c'est-à-dire pas en dessous de la gaine pour ne pas affecter les réserves et donc favoriser la reprise de la pousse automnale aux premières pluies. A la sortie de la parcelle, les graminées ont été consommées mais il reste une partie de jonc non consommé qu'il décide de faucher pour les distribuer en foin plus tard dans la saison.

Le lot est ensuite déplacé sur la Grande Pâturage combinée au pré de fauche. Au milieu de l'été, lors que l'herbe vient à manquer, le lot de vaches suitées est affouragé sur le pré de fauche avec les fauches de jonc récoltées au début de l'été sur les parcelles para-tourbeuse et la grande pâture.

» DONNER UNE FONCTION SAISONNIÈRE DE FIN D'ÉTÉ-DÉBUT D'AUTOMNE À DEUX PARCELLES HUMIDES

Jean-Marc choisit de donner une fonction de fin d'été - début d'automne à deux parcelles de son îlot qui seront pâturées conjointement. Il choisit les deux parcelles les plus humides de l'îlot, le Pré des Couées et la prairie para-tourbeuse dont le sol a une bonne capacité de rétention. Les caractéristiques de ces parcelles permettent à la végétation de se maintenir verte même l'été ou de relancer rapidement leur croissance aux premières pluies.

Pour préparer cette fonction saisonnière, Jean-Marc décide ne pas faire pâturer les repousses de fin de printemps sur le pré des Couées et d'attendre la repousse de fin d'été. Sur la parcelle paratourbeuse, la fauche des joncs vise également à avoir une repousse plus appétente au passage du lot à l'automne. En 2022, les orages de mi-août ont permis d'avoir une repousse intéressante dès début septembre.

L'éleveur fait particulièrement attention aux critères d'entrée des

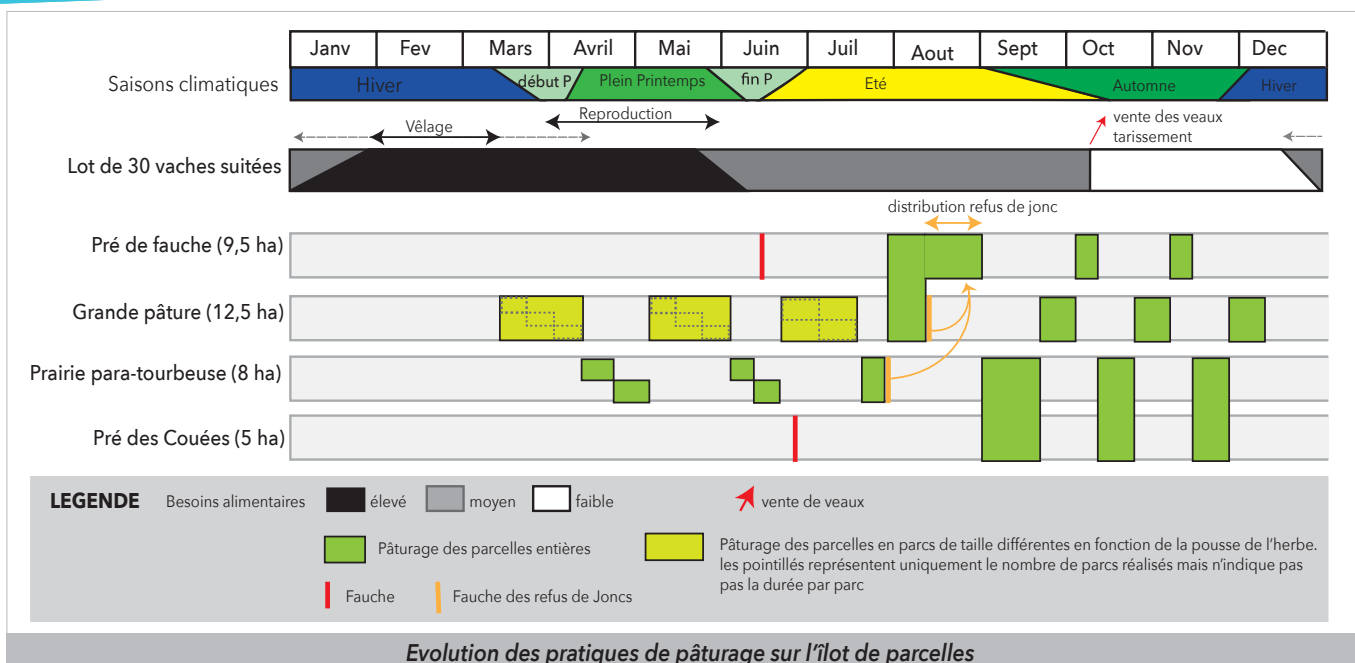
animaux dans ces parcelles en fin d'été pour ne pas « gâcher » l'automne. Il attend d'obtenir une végétation diversifiée ayant bien repoussé (repousses de joncs, carex, houlque laineuse, trèfle...) d'environ 20 cm de hauteur.

Jean-Marc attend ensuite la consommation de la totalité du couvert des prairies humides pour recommencer le pâturage sur la Grande Pâturage si la pousse est suffisamment dynamique.

Observation de l'éleveur

« Comme au printemps, il faut avoir l'impression que l'herbe a poussé en une nuit. Si le critère d'entrée n'était pas respecté, j'avais prévu d'affourager sur un parc dédié comme pendant l'été. »





Résultats

DES VÉGÉTATIONS MOINS IMPACTÉES SUR LE LONG TERME

Sur le pré de fauche, l'arrêt du pâturage hivernal par les laitonnnes a permis un bon démarrage de la pousse au printemps et l'accumulation d'un stock important de fourrage pour la fauche. De même, la prise en compte de la mise en réserve de la végétation a permis une bonne repousse après fauche.

L'affouragement uniquement sur la parcelle du pré de fauche pendant

l'été a permis de ne pas hypothéquer la repousse automnale de la grande parcelle avec un utilisation uniquement en septembre. Sur cette parcelle, Jean-Marc a observé à l'automne une repousse plus dense et une cicatrisation des zones de sol nu.

Ainsi, sur la période automnale les changements de parcelles ont eu lieu toutes les 2 semaines en 2022 contre 10 jours en 2020.

UNE SPÉCIALISATION SAISONNIÈRE QUI A PERMIS DE LIMITER L'AFFOURAGEMENT ESTIVAL

Aidée par des orages mi-août, le pré des Couées ainsi que la prairie para-tourbeuse ont rapidement reverdi. Sur ces deux parcelles, la dynamique de reprise de pousse a été importante tant pour la végétation herbacée (houlque laineuse, trèfle, ray-grass) que pour le carex et les jongs. Ainsi, dès fin août, Jean-Marc a jugé que le couvert était suffisamment important pour arrêter l'affouragement et amener le troupeau dans les repousses de ces parcelles.

Ainsi, Jean-Marc a largement diminué le temps d'affouragement en été et la quantité distribuée (1 botte de foin de jonc tous les 3 jours

pendant 3 semaines en 2022 contre 1 botte de paille tous les 2 jours pendant 1 mois et demi en 2020, soit 7 bottes de foin de jongs en 2022 contre 21 bottes de paille en 2021). Les refus de jongs de fin juillet dans la prairie para-tourbeuse ont permis de récolter 30 bottes de 550 kg lui permettant d'économiser l'équivalent de paille.

De manière générale, les repousses de jongs après fauche ont gagné en appétence à l'automne. Jean-Marc observe peu de refus à la sortie des parcelles.

DES ANIMAUX AVEC UN ÉTAT CORPOREL SATISFAISANT

Malgré la sécheresse, la durée d'affouragement fut plus courte et Jean-Marc était content de l'état corporel de ses veaux. L'affouragement à base de foin (et non de paille) et le déplacement rapidement du

troupeau sur les repousses des prairies humides ont permis de couvrir les besoins alimentaires des mères (bonne production laitière) et donc des veaux sans complémentation.



Végétation en cours de repousse sur le Pré des Couées à la fin du mois d'août

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste.

Évaluer le résultat de ses pratiques (2022)

Saisonnaliser sa conduite au pâturage (2020)

Faire évoluer la végétation par les pratiques (2018)

Pour en savoir plus et découvrir d'autres publications :

www.paturajuste.fr



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR :



Le projet "Agro-écologie et milieux ouverts herbacés en Morvan" est cofinancé par l'Union Européenne et la région Bourgogne Franche-Comté.

L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques

mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



ÉDITION : SCOPELA, Mai 2024

73340 Bellecombe en Bauges

contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION : Coralie Jean-Aubuzit (PNR du Morvan), SCOPELA, avec la contribution de Jean-Marc Bourgeot

